

SAISINE POUR ETUDE

Les limites planétaires

(Décision du Bureau du 4 novembre 2025 – NS254510)

Sept des neuf limites planétaires ont désormais été franchies, selon le rapport « Planetary Health Check », publié le 24 septembre 2025 par l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique (PIK). Après l'effondrement de la biodiversité, le changement climatique ou plus récemment le cycle de l'eau douce, c'est aujourd'hui l'acidification des océans qui a atteint un seuil critique.

Le concept de « limites planétaires » est issu d'une publication de la revue *Nature*, rédigée par 29 chercheurs réunis autour du scientifique suédois Johan Rockström, directeur du PIK. Parmi eux, des experts de disciplines différentes (climatologues, océanologues, météorologues, etc.), qui introduisent une nouvelle manière de réfléchir à notre impact environnemental. Il vise à définir un « espace de fonctionnement sûr pour l'humanité » qui repose sur l'évolution de neuf phénomènes complexes et interconnectés : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, le changement d'usage des sols, l'utilisation de l'eau douce, l'acidification des océans, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.

Ce cadre a tendance à se populariser et donne une vision globale des enjeux environnementaux, faisant écho aux précédents travaux du CESE qui insistaient sur le fait ne pas centrer l'approche de l'environnement sur le seul climat¹. Ainsi, la commission de l'environnement du CESE souhaite :

- explorer le concept de l'économie du « donut » qui propose une approche intégrant les limites planétaires et la justice sociale ;
- dresser un état des lieux de l'appropriation de ces limites planétaires et des « points de bascule » par les pouvoirs publics, les parties prenantes (entreprises, associations, clusters d'innovation, collectivités territoriales, institutions financières etc.) et la population ;
- examiner les modalités de leurs déclinaisons à différentes échelles locales ;
- identifier les usages possibles pour la définition et le suivi de politiques publiques ainsi que les coopérations entre acteurs.

Afin d'apporter un éclairage international, les travaux pourront associer notamment les CESE d'autres pays, la commission du développement durable et du commerce extérieur de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), la commission des Affaires européennes et internationales (AEI) du CESE, afin d'inclure leur vision dans la réflexion de la commission.

Au cours de sa réunion du mardi 4 novembre 2025, le Bureau a décidé de confier à la commission de l'environnement la préparation d'une étude sur cette question pour un passage en plénière le mardi 14 avril 2026.

¹ Ces travaux s'appuieraient sur et prolongeraient les récents avis et études du CESE, notamment *Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ? Transition écologique : croissance vs décroissance, de quoi parle-t-on ? et Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ?*